

Tourisme

Ils vont explorer la Creuse au pas de l'âne : une première en France

- [Glénic](#)
- [Voyages](#)
- [Insolite](#)
- [creuse](#)

Publié le 26/06/2017 à 07h00



Photo d'illustration © Cécile CHAMPAGNAT

Des ânes vont traverser la Creuse. C'est une première nationale qui va bientôt avoir lieu dans le département de la Creuse : une randonnée de trois jours avec des ânes attelés ou montés.

Pour l'instant quatorze équipages, venus de tout le pays, sont engagés mais il serait bien étonnant que ce nombre n'augmente pas.

Une vitesse moyenne qui frôle les 5 km/h

Le concept de « Au pas de l'âne » est simple, comme l'indique Serge Arraud du Foyer Rural de Glénic et responsable en chef de cette initiative inédite : « c'est une randonnée entre amis passionnés d'ânes. Le matin, tout le monde part, en petits groupes, vers 9 h 30 et se retrouve vers midi pour le bivouac en commun.

L'objectif est d'arriver à l'étape un peu avant 17 heures car il faut alors s'occuper de nos ânes, leur donner à manger, les brosser et vérifier que tout va bien pour eux. Et ça dure trois jours !

La moyenne sera d'environ 5 km/h et si un attelage a un problème, tous les autres s'arrêteront pour donner un coup de main. Je tiens d'ailleurs à remercier les communes qui nous accueillent. »



Les trois étapes de la randonnée "Au pas de l'âne" vont permettre une découverte insolite de notre département.

Onze communes traversées

C'est l'association nationale « Ânes, Âniers, Amis » qui a lancé cette idée originale. Jusqu'à présent, elle ne s'occupait que de compétition (challenge national d'attelages d'ânes par exemple) mais sa nouvelle présidente, Véronique Lecreux, a souhaité donner une nouvelle orientation avec cette idée de randonnée qui va être déclinée ailleurs en France.

Onze communes creusoises seront donc traversées lors de cette action de valorisation touristique du département. Les participants seront accueillis pour un grand repas convivial par les bénévoles du Foyer rural de Glénic, après un passage sur l'incontournable viaduc, la veille de la dix-huitième édition de « La fête de l'âne ».

S'inscrire. Inscriptions auprès de Serge Arraud (06.71.00.14.08 ou 05.55.52.80.30) ou de Freddy Gomez (06.80.60.79.74 ou 02.38.32.28.72) avec possibilité de ne participer qu'à une partie de la randonnée.

Le trajet : du 29 juin au 1er juillet. Départ le 29 juin : Saint-Sébastien/Dun-le-Palestel, 18 km ; 30 juin : Dun-le-Palestel/Bussière-Dunoise, 21 km et 1er juillet : Bussière-Dunoise/Glénic, 22 km.